



RAPPORT SUR LA SITUATION

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGOIS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

EXERCICE 2018

Sommaire

INTRODUCTION	3
I. LE RAPPORT : BILAN SYNTHETIQUE DES INDICATEURS DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL	5
II. INDICATEURS – OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	9
ANNEXE : LES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES QUI REPONDENT AUX FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	14
Actions qui participent à la lutte contre le changement climatique	14
Bilan annuel des actions engagées dans le cadre du PCET.....	15
Exemples d’actions qui favorisent la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	26
Habitat : le soutien à l’accession avec le Prêt 1ère Clef en Albigeois.....	26
Habitat : le soutien à la production de logements locatifs très sociaux.....	26
Exemples d’actions qui contribuent a la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles	27
Assainissement : amélioration des systèmes de traitement des eaux usées	27
Bilan 2018 de la collecte et de la gestion des déchets.....	27
Exemple d’action qui participe à l’épanouissement de tous les êtres humains.....	28
Réseau des médiathèques : nouveau projet scientifique, culturel et social	28
Exemples d’actions qui impulsent une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	29
L’économie circulaire.....	29

Introduction

Le Grand Albigeois, 11^{ème} agglomération d'Occitanie avec 84 990 habitants sur une superficie de **208** km² (**408** habitants/km²), est composé de 16 communes : Albi, Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Castelnau de Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Puygouzon, Rouffiac, Saint Saliès et Terssac.

Les compétences de l'agglomération

Établissement public de coopération intercommunal (EPCI) la communauté d'agglomération de l'Albigeois, créée en 2003, exerce de plein droit de multiples compétences :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Transports urbains
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Voirie y compris voies communales et chemins ruraux (ouverts à la circulation publique)
- Espaces publics liés à la voirie et affectés au stationnement, parcs de stationnement
- Signalisation, gestion du domaine public
- Eclairage public
- Entretien des voies et espaces publics : nettoyage, balayage, salage et déneigement
- Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, protection contre les inondations,
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales
- Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Gestion d'un chenil-fourrière animale
- Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de découverte-valorisation du patrimoine
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Relais d'assistantes maternelles
- Incendie et secours
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Contenu du rapport 2018

Ce rapport se présente sous la forme d'un bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial communautaire approuvé en octobre 2013 et qui reste le fil conducteur de l'Agglomération en attendant le futur plan climat air énergie territorial (PCAET) en cours d'élaboration et dont l'approbation est prévue en 2020.

Il est complété par une série d'indicateurs liés aux 17 objectifs du développement durable définis par l'ONU et qui seront renseignés chaque année afin d'évaluer, sur d'autres thématiques, les progrès réalisés par le territoire dans la prise en compte du développement durable.

Le rapport comporte également en annexe 1 un tableau d'avancement de la mise en œuvre du PCET ainsi qu'une sélection d'actions réalisées en 2018 qui contribuent à une ou plusieurs finalités du développement durable mentionnées dans le code de l'environnement :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
- préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
- permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

I. Le rapport : bilan synthétique des indicateurs du plan climat énergie territorial

Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables

N	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains	Consommation énergétique du parc en litres/100 km (autobus standards et articulés)	41.44	40,72	37,86	33,79	33,31	38,19
2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets	la consommation énergétique des bennes en litres/heure (uniquement BOM)	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)		71,19 ¹	19,78 ¹	8,43	8,45
3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile	consommation énergétique moyenne du parc véhicules légers et poids lourds en litres/100 km (pour les VL et certains PL) et en litres/h pour les autres PL hors BOM et autobus.			15,23 l/100 km Et 42,52 l/h ¹	20,04 l/100 km Et 10,78 L/h ¹	10,32 l/100 km Et 7,82 l/h	11,06 l/100 km Et 8,64 l/h
4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire	consommation énergétique des bâtiments en kWh/m².an	Gaz : 187 Elec : 172	Gaz : 159 Elec : 160	Gaz : 175 Elec : 159	Gaz : 160 Elec : 149	Gaz : 154 Elec : 144	Gaz : 167 Elec : 151
		consommation d'eau en m³/an	39 260	41 168	55 731	55 896	55 100	49 411
5	Construire ou réhabiliter les bâtiments selon des critères haute qualité environnementale et intégrer les énergies renouvelables	Consommation énergétique des bâtiments en kWh/m².an.	Gaz : 187 Elec : 172	Gaz : 159 Elec : 160	Gaz : 175 Elec : 159	Gaz : 160 Elec : 149	Gaz : 154 Elec : 144	Gaz : 167 Elec : 151
		Consommation en eau en m³/an	39 260	41 168	55 731	55 896	55 100	49 411
		Evaluation du confort thermique	-	-	-	-	-	-
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	1,4	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6

¹ Indicateurs 2015 et 2016 extrapolés à partir de données de consommation estimées. Consommations relevées précisément à partir de 2017

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis	Consommation énergétique du centre aquatique en kWh/m².an	Gaz : 289 Elec : 170	Gaz : 258 Elec : 154	Gaz : 280 Elec : 157	Gaz : 265 Elec : 155	Gaz : 229 Elec : 148	Gaz : 259 Elec : 155
		consommation en eau en m³/an/m²	3,0 m³/an/m²	2,9 m³/an/m²	3,7 m³/an/m²	3,47 m³/an/m²	-	2.94 m³/an/m²
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation	0	0	0	0	0	0
7	Cuves de récupération d'eau de pluie sur le site de Jarlard, Lebon et centre de collecte	consommation en eau potable en m³/an	39 260	41 168	55 731 ¹	55 896	55 100	49 411
8	Réduire les consommations de la station d'épuration de la Madeleine	Consommation énergétique de la STEP en kWh/m².an.	Elec : 6115	Elec : 6336	Elec : 5 966	Elec : 4 951	Elec : 4 833	Elec : 5326
		Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation.	0,7%	0,7%	0,7%	0,9	0,8	0,8

9	Valorisation du biogaz du centre de stockage des déchets		-	-	-	-	-	-
10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public	Consommation énergétique de l'éclairage public en KWh	7 677 410	7 737 384	7 793 058	7 339 558	7 277 708	7 035 916
		Emissions de GES évitées (Facteur émission Elec France pour usage Eclairage public : 0,092 kg/KWh)	0	0	0	42 t de CO2	5,6t de CO2	21 t de CO2
11	Poursuivre les engagements en matière d'achats éco-responsables	Nombre de procédures de mise en concurrence comprenant des critères environnementaux	37	48	33	47	46	26 (54%)
		Nbre de produits substitués par des produits plus écologiques et diminution de la consommation d'énergie grise	-	-	-	-	-	-

¹ Intégration du fonctionnement du nouveau centre de collecte (pas de données sur l’ancien site de charcot) + prise en compte des données de l’équipement nautique Taranis non comptabilisé jusqu’en 2015

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
12	Développer les actions d'éco-responsabilité au travail	Consommation en eau (m³) et en énergie des bâtiments (kWh/m².an)	Eau : 39260 Gaz : 187 Elec : 172	Eau : 41168 Gaz : 159 Elec : 160	Eau : 55731 Gaz : 175 Elec : 159	Eau : 55 896 Gaz : 160 Elec : 149	Eau : Gaz : 229 Elec : 148	Eau : 49 411 Gaz : 167 Elec : 151
		Consommation des services en papier	2242	2035	2504 ¹	2 710 ²	2 248	2178
13	Former à l'éco-conduite les agents	Consommation des véhicules en litres/100km (pour les VL et certains PL) et en litres/h pour les autres PL/engins	Pas de données exploitables < sept 2015 (nouveau logiciel gestion carburant)		26.54 l/100km Et 72.53 L/h ³	30.70 l/100 km 13.56 L/h ³	24,78 l/100 km et 6,8 l/h	25,4 l/100km Et 7,82 l/h
		Nombre d'agents formés	-	10	28	27	51	23
14	Développer la dématérialisation des procédures administratives	Consommation de papier (en nombre de ramettes)	2242	2035	2504	2710	2248	2178

¹ Intégration du service ADS ² intègre les commandes fin 2016 pour période 1^{er} trimestre 2017

³ Indicateurs 2015 et 2016 extrapolés à partir de données de consommation estimées. Consommations relevées précisément à partir de 2017

Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et l'amélioration du cadre de vie

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain		Diagnostic	Diagnostic	Choix Scenario et Concertation publique	Arrêt du projet de PDU avant enquête publique	Adoption du PDU le 28/09/2017	Mise en œuvre (détails en annexe 1)
16	Développer les transports urbains et l'intermodalité	Taux d'utilisation des parking-relais	-	-	-	-	-	-
		fréquentation des bus	1 200 000	1 300 000	1 350 000	1 350 000 ¹	1 450 000	1 550 000
		nombre d'arceaux de stationnement vélo sur les lieux d'intermodalité	5	10	10	15	15	-

¹ Fréquentation des bus impactée par un mouvement social au printemps 2016

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidiens	Mètre linéaire d'aménagements réalisés (Ref 2010 : 78 450 ml)	87 671 +11% / 2010	92 404 +17% / 2010	97 622 + 24% / 2010	101 620 +29% / 2010	106 525 +35% / 2010	108 224 +38% /2010
		Nombre d'arceaux de stationnement installés	+ 100	+ 100	+ 50	+ 50	+20	+40
		Statistiques services vélo Bourse aux vélos (vélos déposés / vélos vendus) Cyclo : prêt vélo étudiant (nombre total de vélos mis à disposition)	271 / 193	220 / 178	200/170 20	249/176 40	195/121 50	319/276 ¶
		Part modale du vélo.	3,4% (données EDVM)					
18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération	Approbation et mise en œuvre de la trame verte et bleue	-	Une étude de préfiguration réalisée	-	-	-	-
19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie	Nombre de passage par an et hauteur de coupe	-	-	Hauteur de coupe portée entre 7 et 8 cm au lieu de 5 cm en interne.		Disposition étendue aux prestations par entreprises	
20	Aménager et entretenir de façon raisonnée les zones d'activités	Qualité paysagère et cadre de vie dans les zones d'activités	-	-	-	-	Gestion différenciée des espaces naturels de la zone Innoprod	
21	Engager un diagnostic territorial des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'urbanisation		-	-	-	-	Diagnostic engagé dans le cadre de l'élaboration du PCAET	Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du PCAET

Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'agglomération face aux aléas et tendances climatiques

N°	Fiche actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistants aux aléas climatiques	qualité et durabilité des revêtements testés impact environnemental des revêtements.	-	-	-	-	-	-
23	Suivre et améliorer le confort thermique estival dans les bâtiments communautaires	Nombre de jours où la température est supérieure à 28°C dans les bâtiments	-	-	-	-	-	-
24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'évènements climatiques extrêmes	Indicateurs d'exposition	-	-	-	-	-	-
		Indicateurs de sensibilité	-	-	-	-	-	-
		Indicateurs d'impact	-	-	-	-	-	-

Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement

N°	Fiche Actions	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
25	Elaborer et mettre en œuvre un plan de prévention des déchets	Quantités de déchets produites sur le territoire en kg/hab./an (2010 = 659 kg)	663 +0,6%/2010	657 -0,3%/2010	668 +1,4%/2010	667 1,2% / 2010	644 -2,2 % / 2010	632 -4,1%/2010
		Quantités de déchets dont la production est évitée (en kg./hab./an)	22	25	25	25	27	29,5
26	Sensibiliser et informer le public sur les économies d'eau et d'énergies dans l'habitat	Nombre de personnes sensibilisées.	-	-	-	-	-	-
27	Réaliser des actions de promotion de l'éco-mobilité	part des déplacements à pieds, à vélo et en bus.	Marche : 22% Vélo : 3,4% TC : 2,7% Données EDVM					
28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale	nombre de personnes sensibilisées Sorties nature : nombre d'inscrits aux sorties	205	209	264	265	231	-
29	Sensibiliser les communes à la prise en compte de la nature en ville	Part des espaces verts en ville	-	-	-	-	-	-
30	Elaborer une charte environnementale de l'aménagement urbain public	Evaluation de la qualité environnementale des projets urbains	-	-	-	-	-	-
31	Elaborer une charte environnementale de l'éclairage des parkings et zones privées	Évaluation du taux de mise en œuvre des recommandations	-	-	-	-	-	-
32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT	Consommation d'espace par logement	-	-	-	-	-	-

II. INDICATEURS – OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Assemblée Générale de l'ONU a adopté en septembre 2015 l'Agenda 2030 instaurant 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles pour la période 2015-2030. Trois buts essentiels sont poursuivis : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique ; mettre fin à l'extrême pauvreté. Ces objectifs et ces cibles ne sont pas juridiquement contraignants pour les États mais constituent une feuille de route commune de la transition vers un développement durable.

La commission statistique des Nations Unies de mars 2017 a validé une liste de 244 indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles de développement durable à l'horizon 2030.

Chaque année, le Secrétaire général de l'ONU établit un rapport annuel de suivi et d'examen des ODD au niveau mondial. Les États sont également invités à réaliser des rapports nationaux, qui s'appuient sur leurs propres indicateurs nationaux de suivi.

En France, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a développé une offre d'indicateurs territoriaux de pour aider les acteurs à mesurer le développement durable et à suivre les progrès réalisés à une échelle régionale ou plus fine

Dans le cadre du rapport 2017 sur la situation de la collectivité en matière de développement durable, il a été proposé de retenir une série d'indicateurs en lien avec les ODD qui seront renseignés chaque année afin d'évaluer les progrès réalisés par le territoire dans la prise en compte du développement durable.

Les nouvelles données collectées en 2018 apparaissent en grisé.

N°	Objectif Développement durable (ODD)	Indicateur sélectionné	Source	Année(s)	Valeur
1	Éradication de la pauvreté <i>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes</i>	Taux de pauvreté du territoire (au seuil de 60%) <i>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible (aides incluses) médian</i>	INSEE	2013	14,5 %(seuil : 1000 €/mois)
				2014	14,7% (seuil : 1008 €/mois)
				2015	15% (seuil : 1015 €/mois)
				2016	15,1% (seuil : 1026€/mois)
2	Sécurité alimentaire et	Surface agricole	Données	2015	1101 ha

	agriculture durable <i>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</i>	totale engagée en BIO (AB ou en conversion)	certification Agence BIO	2016	
				2017	1405 ha
				2018	1764 ha
3	Santé et bien-être <i>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</i>	% de l'année avec une qualité de l'air Très bonne et bonne	Atmo Occitanie	2014	80%
				2015	70%
				2016	85%
				2017	80%
				2018	66%
4	Éducation de qualité <i>Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</i>	Effectif étudiants post-bac	Agglomération Service DESR	2014/2015	5754
				2015/2016	6014
				2016/2017	5946
				2017/2018	6090
5	Égalité entre les femmes et les hommes <i>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</i>	Différence de salaire Hommes/Femmes au sein de la collectivité toutes filières et catégories confondues	Service RH Agglomération <i>Rapport égalité hommes-femmes</i>	2015	Femmes : 2133 € Hommes : 2116 €
				2016	Femmes : 2165 € Hommes : 2039 €
				2017	Femmes : 2184 € Hommes : 2060 €
				2018	Femmes : 2434 € Hommes : 2237 €
6	Gestion durable de l'eau pour tous <i>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</i>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la	ONEMA et Eaux France Extraction des données de synthèse SISPEA ARS	2016	Albi : 100% Arthès : 100% Lescure : 100% Saint-Juéry : Syndicat Dadou : 100% Syndicat Gaillac : 100%
				2017	Albi : 97,9 % Arthès : 100%

8	Travail décent et croissance durable Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Taux d'activité des 15 à 64 ans <i>Détail : Rapport entre le nombre d'actifs de 15-64 ans et l'ensemble de la population de 15-64 ans.</i>	INSEE Recensement population	2010	
				2011	68,3 %
				2015	70,6 %
				2016	70,6%
9	Infrastructures résilientes et innovation <i>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</i>	Nombre de brevets déposés sur le territoire de l'Agglomération	Atlas des brevets INPI	2011	16
				2012	15
				2013	10
				2014	7
				2015	10
				2016	Pas de nouvelles données
10	Réduction des inégalités <i>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</i>	Rapport inter-décile 9 ^e /1 ^{er} <i>Détail : rapport entre les 10% de revenus les plus élevés et les 10% de revenus les plus faibles</i>	INSEE	2013	3,4
				2014	3,4
				2015	3,3
				2016	3,3
11	Villes et communautés durables <i>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</i>				
12	Consommation et production responsables <i>Établir des modes de consommation et de production durables</i>	Taux de valorisation des déchets	Agglomération Service GEDE	2015	35,91 %
				2016	37,89 %
				2017	38,43 %
				2018	39,26 %

13	Lutte contre les changements climatiques <i>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</i>	Part du chauffage dans les consommations d'énergie du secteur résidentiel	Agglomération Diagnostic PCAET	2016	68 %
14	Vie aquatique marine <i>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</i>				
15	Vie terrestre <i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i>	Linéaire de haies plantées sur le territoire de l'Agglomération par l'association arbres et paysages (programme PACAGE)	Association Arbres et paysages	2014/2015	1161
				2015/2016	1867
				2016/2017	2772
				2017/2018	868
16	Paix, justice et institutions efficaces <i>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</i>				
17	Partenariats pour la réalisation des objectifs <i>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</i>				

ANNEXE : Les actions, politiques et programmes communautaires qui répondent aux finalités du développement durable

Actions qui participent à la lutte contre le changement climatique

Mise en œuvre du plan climat énergie territorial approuvé en 2013

En 2012, la communauté d'agglomération a établi son premier bilan énergétique et d'émission de gaz à effet de serre.

A la suite du diagnostic, l'agglomération a décidé d'un plan d'actions de 5 ans (approuvé le 15 octobre 2013 en conseil communautaire) visant l'adaptation des services et du territoire aux aléas climatiques présents et à venir et la diminution de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre.

Ces actions sont réparties dans quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables.
- Axe 2 : Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et à l'amélioration du cadre de vie.
- Axe 3 : Réduire la vulnérabilité des services de l'Agglomération face aux aléas et tendances climatiques.
- Axe 4 : Inciter, sensibiliser, accompagner la population, les communes et les entreprises dans la diminution de leur impact sur l'environnement.

Bilan annuel des actions engagées dans le cadre du

Axe 1	Diminuer les consommations énergétiques de l'Agglomération et développer les énergies renouvelables.
Action 1	Réduire la consommation énergétique liée aux transports urbains
En 2014	Achat d'un Businova : bus tri-hybride
En 2015	Adaptation des moyens à la fréquentation des lignes, notamment par le développement du transport à la demande en heure creuse en substitution des lignes régulières (lignes G-Puygouzon, K- Le Séquestre, L-Marssac, M-Terssac)
En 2016	Test de bus hybrides Optimisation de l'exploitation du réseau : diminution des "haut le pied" (trajet non commerciaux), ajustement des fréquences et des itinéraires afin d'augmenter le taux d'occupation des bus
En 2017	Mise en exploitation du Businova. Poursuite du plan de renouvellement des autobus => motorisation EURO VI Optimisation de l'exploitation du réseau. Augmentation du taux d'occupation de nos bus (voy/km)
► En 2018	Poursuite du plan de renouvellement des autobus => motorisation EURO VI
Action 2	Réduire les consommations énergétiques liées à la collecte des déchets
En 2014	Convention en cours d'établissement entre l'agglomération et Tarn Habitat pour la mise en place systématique de containers enterrés pour « l'habitat vertical ». Cette convention touchera à terme 15% de la population albigeoise. Grâce au développement de l'apport volontaire, le temps de collecte est stable alors que la population au sein de l'agglomération est en augmentation.
En 2015	Engagement du plan d'équipements enterrés concernant l'habitat collectif avec la réalisation d'une première tranche sur le quartier de Cantepau comprenant 20 équipements installés pour la desserte d'environ 1000 habitants en collecte d'apport volontaire pour les déchets ménagers et le tri des emballages.
En 2016	Poursuite de l'implantation d'équipements enterrés pour l'habitat collectif avec la réalisation de la première tranche de 20 conteneurs enterrés sur le quartier de Lapanouse, la finalisation sur le quartier de Cantepau étant retardée par l'élaboration du projet de rénovation urbaine (ANRU).
En 2017	Programme de conteneurisation enterrée sur l'habitat collectif : deuxième tranche du quartier Lapanouse avec 18 conteneurs enterrés installés.
► En 2018	Programme de conteneurisation enterrée sur l'habitat collectif : desserte quartier Rayssac avec 28 conteneurs enterrés installés.

Axe 1	
Action 3	Réduire les consommations énergétiques du parc automobile
En 2014	Le recensement de la flotte de véhicules communautaire est effectué en vue de l'optimisation du parc.
En 2015	Optimisation de l'entretien, études pour renouvellement VUL par électriques ; test bus hybrides, ...
En 2016	Etudes et analyses des offres disponibles sur le marché pour renouvellement VUL par électriques ; autobus hybrides,
En 2017	Déploiement auprès des services techniques de 6 VL électriques et installation de bornes de charges en lien avec le programme TEPCV Sur les Bennes à ordures ménagères : phase de test de l'optimisation de la gestion électronique des cartographies moteurs Technologie qui permet, d'optimiser le rendement du véhicule et d'offrir une solution de réglage moteur, pour pallier aux différentes contraintes subies lors des phases d'exploitation (géographiques, poids, collecte en porte à porte etc.). Cette technologie doit permettre des économies sur les consommations des véhicules
► En 2018	Sur les Bennes à ordures ménagères : poursuite de la phase de test pour l'optimisation de la gestion électronique des cartographies moteurs Pour parc véhicules légers > poursuite intégration véhicules à motorisation électrique ou hybride
Action 4	Mettre en place un tableau de bord et de suivi des consommations énergétiques des bâtiments et effectuer des audits énergétiques si nécessaire.
En 2014	Amélioration de la maintenance des bâtiments - premiers contrats de maintenance groupés pour les bâtiments communautaires. En 2014, la modification de gestion de l'éclairage du parking des Temps Modernes a permis une diminution de 30% des consommations d'énergie.
En 2015	Le tableau de suivi des consommations gaz-élec-eau est remis à jour annuellement. Un diagnostic des installations de ventilation et des éléments vitrés de la piscine Atlantis a été mené.
En 2017	Mise en place d'un relevé de température pour optimiser les consommations énergétiques sur plusieurs sites. Suivi des consommations énergétiques via site EDF donnant les tableaux de consommation mois par mois.
► 2018	Mise en place d'un relevé de température pour optimiser les consommations énergétiques sur plusieurs sites. Suivi des consommations énergétiques via site EDF donnant les tableaux de consommation mois par mois.
Action 5	Construire ou réhabiliter des bâtiments selon des critères de HQE et intégrer les énergies renouvelables
En 2014	Construction du nouveau centre de collecte de Puygouzon selon ces critères (récupération des EP, niveau d'isolation du bâtiment, production d'eau chaude sanitaire solaire...)

En 2016	Modification du mode de chauffage méditerranéen. Suppression d'une chaudière gaz (assurant l'ancienne PAC (assurant la climatisation avec gaz r22)). Mise en place d'un ensemble PAC AIR/AIR pour assurer le chauffage et climatisation.
► En 2018	Lancement des études rénovation bâtiment DMSIR & objectif de réduction de 50% minimum des dépenses énergétiques. Lancement des études construction du centre technique Lebon (regroupement des bâtiments STUR et PARC AUTO). Objectif : • Label Bbio < Bbio max • Cep (Coefficient d'énergie primaire) < 60% du Cep max (niveau BBC Effinergie 2017) • Niveau 1 du label Biosourcé (18kg de bois /m² de surface de plancher) • Privilégier les filières locales, étude du réemploi de matériaux du site recyclés • Niveau de FLJ (Facteur lumière jour) > 1.5% dans la zone de premier rang

Axe 1	
Action 6	Améliorer la performance énergétique du centre aquatique Atlantis
En 2014	Remplacement des projecteurs iodures au-dessus des bassins par des projecteurs LED
En 2015	Travaux suite au diagnostic des installations de ventilation et des lanternes.
En 2016	Après le diagnostic de 2015, la rénovation de la ventilation et de certains éléments vitrés d'Atlantis a été réalisée. Ainsi que le remplacement des projecteurs iodure par des LED
En 2017	Mise en place d'éclairages leds en remplacement des éclairages traditionnels. Poursuite des travaux pour l'amélioration chauffage ventilation climatisation. Etude de faisabilité pour remplacer le système de chauffage Lancement étude pour l'installation d'un récupérateur de chaleur sur les rejets des eaux chaudes (mise en place d'un échangeur)
► En 2018	Remplacement des chaudières gaz par des chaudières gaz nouvelle génération à condensation. Etude et appel d'offre pour l'installation d'un récupérateur de chaleur sur les rejets des eaux chaudes (mise en place d'un échangeur)
Action 7	Etudier la mise en place de cuve de récupération d'eau de pluie pour le lavage des voitures
En 2014	Intégration d'une cuve de 120m3 pour la récupération des eaux pluviales sur le nouveau centre de collecte de Puygouzon
Action 8	Réduire les consommations énergétiques de la STEP de la madeleine
En 2016	Réglages réalisés au niveau du digesteur et diminution du temps de fonctionnement des aérateurs. L'ensemble des réglages a permis de diminuer de 15% la facture d'électricité de la STEP.

► En 2018	Étude et début des travaux de modification d'infrastructure énergétique : Mise en place d'une pompe à chaleur dans l'eau de rejet pour chauffer le digesteur. Ainsi l'ensemble du biogaz produit est purifié et injecté sur le réseau GRDF sous forme de Biométhane. L'ensemble des installations a été mise en service en février 2019. l'énergie restituée sous forme gaz représente 61 % de l'énergie consommée par l'usine sous forme électrique. Ce chiffre est amené à évoluer à la hausse dans les années à venir en optimisant les aspects consommation énergétique et production d'énergie renouvelable sur la STEP.
Action 9	Etudier la valorisation du biogaz produit par le centre de stockage des déchets de Ranteil
En 2014	L'étude pour la valorisation du biogaz a été réalisée et après consultation aucune entreprise n'a souhaité prendre l'exploitation de cette production.

Axe 1	
Action 10	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public
En 2014	Remplacement des lampes à source mercure par de l'éclairage plus performant (sodium ou LED) en cours : 700 points lumineux traités sur Albi. Mise en place systématique d'horloges astronomiques sur les postes neufs. Achats de régulateurs de tension pour réguler les puissances lumineuses par plage horaire.
En 2015	Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h sur des zones résidentielles de l'Agglo (1000 points lumineux concernés) À Albi, la régie éclairage public a réalisé le remplacement de 230 sources mercure et la pose de 10 armoires avec régulateur abaisseur de tension. Sur le territoire de l'agglomération, la régie a participé à la pose de plus de 70 horloges astronomiques afin d'effectuer des tests d'extinction sur 1000 points lumineux à partir du 10 novembre 2015.
En 2016	Après une année de test d'extinction : • 1200 points lumineux ont été éteints entre 23h30 et 5h30, • 251 600 kWh ont été économisés La collectivité doit tenir compte des retours des usagers afin de caler un horaire commun qui puisse être étendu. Sur Albi la pose de régulateurs abaisseurs de tension continue. Présentation et validation d'un programme de rénovation de boules mercures 800 points sur 3 ans. Mise en œuvre 2017-2018 et 2019.
En 2017	Sur la commune d'Albi, la régie éclairage public a réalisé le remplacement des sources 150W par des sources LED 70W en tenant compte des contraintes architecturales liées au secteur sauvegardé. Cette rénovation a pour objectif : • La diminution de la facture énergétique sur le secteur concerné : économie de : 155 000kWh/an.

	• La diminution du nombre d'intervention • La possibilité d'ajustement de programmation d'abaissements au cours de la nuit. En effet, l'exiguïté des armoires de commande du centre-ville ne permet pas la pose de régulateurs abaisseurs de tension
► En 2018	Albi : • Rénovation de l'éclairage avenue Frédéric-Mistral en lien avec l'enfouissement des réseaux et la modification du profil de la voirie. • Éclairage du nouveau parking Suzanne-Lenglen. • Rénovation de l'éclairage rue Gabriel-Soulage. • Mise en place de 5 luminaires solaires autonomes au niveau de la zone piétonnière du Caussels. Arthès : • Réfection complète de l'éclairage de la route de Carmaux (RD 97) à la suite de la mise en profil urbain et de l'enfouissement des réseaux. • Cambon d'Albi : • Rénovation de 11 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV du territoire sur la zone d'activités des Combettes. Lescure d'Albigeois : • Rénovation de 10 luminaires mercure sur la zone d'activités du Ségalar. • Création d'un éclairage sur le parking de l'église. Marssac-sur-Tarn : • Rénovation de 40 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV rues Dali, des Rosiers et des Camélias. Puygouzon : • Rénovation de 11 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV rue de l'Autan. Saint-Juéry : • Rénovation de 159 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV rues Picasso, Lautrec, Delacroix, Triolet et côte des Brus. • Rénovation de l'éclairage rues Albert-Thomas, Teillet, et Massol.
Action 11	Poursuivre les engagements en matière d'achats écoresponsables.
En 2014	Intégration critères environnementaux/sociaux dans 48 consultations
En 2015	Intégration critères environnementaux/sociaux dans 33 consultations
En 2016	Intégration critères environnementaux/sociaux dans 47 consultations
En 2017	Intégration critères environnementaux/sociaux dans 46 consultations
► En 2018	Intégration critères environnementaux/sociaux dans 26 consultations soit 54% des marchés conclus

Axe 1	
Action 12	Développer des actions d'éco-responsabilité au travail (consommation de papier, tri, recyclage et diminution des déchets produits).
En 2014	Amélioration du tri et de la collecte des déchets du Parc Auto par la prise en compte du déchet ultime de l'activité dans les conditions de fournitures (filières de recyclage identifiées)
En 2016	Mise en place de lavettes industrielles lavables au sein des ateliers afin de supprimer les chiffons d'essuyage et rouleaux papiers de nettoyage + utilisation croissante de pièces détachées carrosserie d'occasion.
En 2017	Collecte des filtres à huiles métalliques usagés via une filière locale permettant de traiter et recycler les différents composants (huile, métal et plastique)
► En 2018	Mise en place d'un dispositif technique et d'un process afin de ne réaliser qu'une seule vidange complète de l'huile hydraulique des BOM par an au lieu de deux. (capacité huile BOM = 120 litres)

Axe 2	
Contribuer à la réduction des consommations énergétiques du territoire et à l'amélioration du cadre de vie.	
Action 13	Former à l'éco-conduite les agents qui utilisent quotidiennement des véhicules dans l'exercice de leurs missions
En 2014	L'ensemble des conducteurs de bus et l'ensemble des conducteurs de benne (GEDE) + certains agents ayant des activités de conduite poids lourds suivent dans le cadre de la FCO (formation continue obligatoire) des transporteurs (voyageurs ou marchandises) un module d'éco-conduite intégré dans leur formation obligatoire (tous les 5 ans).
En 2015	
En 2016	
En 2017	
► En 2018	
Action 14	Développer la dématérialisation des procédures administratives dans l'objectif de réduire les consommations
En 2015	Dématérialisation des factures dans le logiciel comptable de la collectivité.
En 2016	Dématérialisation des convocations au conseil communautaire, dossier de séance du conseil et ensembles des actes de la collectivité (décisions, délibérations, arrêtés)
En 2017	Déploiement en cours de la dématérialisation du courrier entrant
► En 2018	Dématérialisation des procédures de consultation des entreprises
Action 15	Elaborer et mettre en œuvre le plan de déplacement urbain.
En 2014	PDU en cours d'élaboration : définition des scénarios du PDU
En 2015	Approbation du scénario du PDU et organisation d'ateliers de concertation
En 2016	Arrêt du projet de PDU avant enquête publique
En 2017	Adoption du PDU le 28/9/2017 36 actions
► En 2018	Mise en œuvre du PDU : Lancement étude pôle d'échanges

	multimodal (action 1 PDU), aménagement propre av de Saint-Juéry à Albi (action 15 PDU), réseau transports urbains (cf. actions 16 du PCET ci-dessous = actions 19 et 20 PDU), développement du réseau cyclable (cf action 17 du PCET = actions 6 et 8 PDU)
--	--

Axe 2	
Action 16	Développer les transports urbains et l'intermodalité : Objectif : augmenter le report modal voiture-transports urbains-déplacement doux-train.
En 2014	Evolution du réseau des transports urbains afin de : • répondre aux attentes des usagers, • améliorer la lisibilité du réseau et sa vitesse commerciale, • renforcer l'offre sur les lignes structurantes, • favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits en entrées de ville.
En 2015	Cadencement au 1/4h des lignes structurantes avec correspondance systématique en centre-ville d'Albi. Renforcement du TAD avec doublement de l'offre sur les communes de Rouffiac, Dénat, Carlus, Fréjairolles, Labastide-Dénat et Saliès. Création d'un service gratuit d'alertes SMS Réservation du TAD via site internet
En 2016	Création du parc relais Caussels Développement de l'information voyageurs : 8 bornes d'information voyageurs installées à des arrêts stratégiques. Intégration du réseau de bus sur Google Maps : temps d'attente des bus en temps réel, calcul d'itinéraire, ...
En 2017	Elaboration du programme de l'étude de faisabilité du PEM de la gare d'Albi-ville Poursuite du déploiement de bornes d'informations voyageurs (15 au total). Information voyageurs en temps réel sur Google Maps
► En 2018	Lancement de l'étude de faisabilité du PEM de la gare d'Albi-ville Prolongement de la ligne R avec desserte d'Innoprod Nouveau tracé de la ligne K (Le Séquestre) avec mise en place d'un bus aux heures creuses en substitution du TAD Renforcement du cadencement des lignes structurantes (C, H et R) aux heures creuses Création d'une voie bus - secteur de Mazars Développement de l'information voyageurs : déploiement de 20 écrans à l'intérieur des bus
Action 17	Développer la marche et le vélo dans les déplacements quotidiens
En 2014	Mise en œuvre du schéma directeur cyclable communautaire (SDCC)
En 2015	Mise en œuvre SDCC : aménagement de l'avenue d'Albi à Marssac Nouveaux services vélos : mise à disposition de 20 Cyclos (prêt de vélo pour les étudiants) sur le campus de l'université Champollion. Expérimentation d'une vélo-école : cours de vélos pour adultes et scolaires

En 2016	Mise en œuvre SDCC : aménagement d'une voie verte entre Saint-Juéry (1km), réfection pistes autour échangeur Le Sequestre Aménagement de 3,5 km de chaudière dans les zones de Jarlard Montplaisir (Albi) Mise à disposition de 20 cyclos sur le campus de Fonlabour pour prêt vélo étudiants. Pérennisation de la vélo-école
En 2017	Mise en œuvre SDCC : réfection piste autour échangeur rocade Le Sequestre (phase 2), voie piétonne et cyclable entre bld Lannes et avenue Hoche (Albi) – Installation d'une nouvelle passerelle rue Leo Lagrange (Albi) Evolution de la vélo-école avec l'ajout de cours en direction des enfants et d'initiation à la mécanique vélo. Mise à disposition de 10 cyclos supplémentaires sur le campus Champollion
► En 2018	Mise en œuvre SDCC : aménagement de nouvelles voies piétonnes et cyclables le long de la rocade d'Albi, côté ville – phase 1 : tronçons entre rue G. Brassens et Imp. Rachoune et entre Impasse Cdt Blanché et Rte de Fauch. Aménagement d'une voie piétonne et cyclable rue Tonimarié à Marssac-sur-Tarn Poursuite cours de vélo grand public Accompagnement sur une année d'une classe pilote de cycle 3 de l'école de Mazicou à Albi pour l'acquisition du savoir rouler Mise en place d'un système de prêt de VAE aux agents pour leur permettre de tester l'usage du vélo sur le trajet domicile travail pendant une période de 3 mois. Edition d'un plan vélo représentant tous les aménagements cyclables présent sur le territoire

Axe 2	
Action 18	Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération
En 2014	Réalisation d'une étude (Stage 6 mois – étudiant BAC + 5 Université Champollion) sur la préfiguration d'une trame verte et bleue de l'Agglomération en lien avec le schéma régional de cohérence écologique
► En 2018	
Action 19	Mettre en place un fauchage raisonné des abords de voirie.
En 2014	Les zones sensibles ont été repérées pour un fauchage moins fréquent.
En 2015	Hauteur de coupe portée entre 7 et 8 cm au lieu de 5 cm en interne.
En 2017	Disposition étendue aux prestations réalisées par entreprises
► En 2018	
Action 20	Aménager et entretenir d'une façon raisonnée les zones d'activités
En 2017	Zone Innoprod : Gestion des espaces verts et espaces naturels confiés au service des parcs et jardins de la ville d'Albi. Mise en place d'une gestion différenciée aux abords des bassins de rétention, aménagements des abords de la mare pour favoriser l'avifaune – pose de nichoirs - maintien des bois morts

► En 2018	Zone Innoprod : extension de la zone de gest
Action 21	Engager un diagnostic territorial des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'urbanisation du territoire
En 2017	Début de la collecte des données énergétiques du territoire dans le cadre de l'élaboration du PCAET.
► En 2018	Diagnostic réalisé et approuvé dans le cadre de l'élaboration du PCAET

Axe 3	Réduire la vulnérabilité des services de l'Agglomération face aux aléas et tendances climatiques.
Action 22	Etudier et expérimenter l'utilisation de revêtements de chaussée plus résistant aux aléas climatiques (liant comportant des fibres permettant l'augmentation de la durabilité).
En 2014	Application d'une émulsion plus résistante en début et fin de campagne intégrée au marché de fourniture voirie 2015
Action 23	Suivre et améliorer le confort thermique estival dans les bâtiments communautaires
Action 24	Engager une réflexion sur l'adaptation du fonctionnement des services de l'agglomération lors d'évènements climatiques extrêmes (grand froid, sécheresse prolongée).
En 2014	Adaptation des horaires lors des fortes chaleurs (depuis 2012) Plan de viabilité hivernale (depuis 2012)
Action 25	Elaborer et mettre en œuvre un programme local de prévention de déchets.
En 2014	Pas de programme rédigé mais des actions menées : • La distribution de 100 composteurs par an • Affichage Stop pub (20% de refus de pub la communauté d'agglomération de l'Albigeois est la 1ere collectivité tarnaise.)
En 2015	225 composteurs distribués en 2015, portant le nombre total installé à 5356 sur le territoire = 1607 tonnes de déchets évités. La campagne Stop-Pub est toujours mise en œuvre
En 2016	124 composteurs distribués, portant le nombre total à 5480 sur le territoire = 1 644 tonnes de déchets évités. La campagne Stop-Pub est toujours mise en œuvre.
En 2017	Agglo engagée dans la démarche "Territoires Économes en Ressources" (lauréat de l'appel à projets de l'Ademe) Réalisation étude préfigurative devant aboutir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'actions sur l'économie circulaire (intégrant le plan de prévention des déchets de l'Agglo). Compostage individuel : 204 composteurs distribués, portant le nombre total à 5684 sur le territoire = 1705 tonnes de déchets évités Opération Stop-pub toujours en cours.
► En 2018	Agglo engagée dans la démarche "Territoires Économes en Ressources" (lauréat de l'appel à projets de l'Ademe) Mise en œuvre du plan d'actions sur l'économie circulaire (intégrant le plan de prévention des déchets de l'Agglo). Compostage individuel : 754 composteurs distribués, portant le

	nombre total à 6438 sur le territoire = 1931 tonnes de déchets SLO Offre d'accompagnement pour les projets de (résidences, quartiers) et d'établissements (administrations, entreprises). Opération Stop-pub toujours en cours. Étude sur la mise en place de redevance spéciale lancée fin 2018. Lancement de la co-construction d'une stratégie de réemploi, concernant les encombrants et objets déposés en déchetterie, avec les acteurs du réemploi et de l'ESS du Grand Albigeois. Accueil et co-organisation à Albi de la 6ème édition de la Foire de la récupération et du réemploi le 25 novembre 2018. Lancement du site Internet Localocaz, service gratuit d'échanges entre voisins du territoire permettant le don ou la vente d'objets.
--	--

Axe 3	Réduire la vulnérabilité des services de l'Agglomération face aux aléas et tendances climatiques.
Action 26	Sensibiliser et informer le grand public sur les économies d'eau

Axe 4	
Action 27	Réaliser des actions de promotion de l'écomobilité : transports urbains, déplacements doux, covoiturage
En 2014	Actions de sensibilisation aux modes doux lors de la bourse aux vélos Ouverture de l'espace mobilités Actions de promotion du transport urbain lors de la journée nationale du transport public
En 2015	Campagnes de promotion du service cyclo auprès des étudiants de Champollion et de la vélo-école auprès du grand public Animations sur les déplacements doux – foire exposition Campagne de promotion des transports urbains « lâchez le volant » Actions de sensibilisation aux modes doux lors de la bourse aux vélos
En 2016	Promotion de la vélo-école Promotion du service cyclo auprès des étudiants du campus Fonlabour Action de sensibilisation aux modes doux lors de la bourse aux vélos
En 2017	Promotion de la vélo-école et du service cyclo auprès des étudiants du campus Champollion Action de sensibilisation aux modes doux lors de la bourse aux vélos
► En 2018	Action de sensibilisation auprès des cyclistes sur l'éclairage – action de sensibilisation lors de la bourse aux vélos (marquage bicycode – test vélos, ..)
Action 28	Organiser des actions de sensibilisation sur la biodiversité locale.
En 2014	Organisation de la 2ème édition des sorties nature de l'Agglo.
En 2015	Organisation de la 3ème édition des sorties nature de l'Agglo.

En 2016	Organisation de la 4ème édition des sorties nature de l'Agglo.
En 2017	Organisation de la 5ème édition des sorties nature de l'Agglo.
Action 29	Sensibiliser les communes à la prise en compte de la nature en ville, au maintien et à la restauration des continuités écologiques sur le territoire et la réduction du recours aux produits phytosanitaires

Axe 4	
Action 30	Elaborer une charte environnementale de l'aménagement urbain public
Action 31	Elaborer une charte environnementale de l'éclairage des parkings et zones privés
Action 32	Sensibiliser les communes aux enjeux du SCOT
En 2014	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et notamment au travers de l'instruction des demandes d'avis sur les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux et du suivi des procédures d'élaboration, de révision et de modification des POS PLU et cartes communales du périmètre SCOT
En 2015	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et de la révision du SCOT engagée en 2015
En 2016	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et de la révision du SCOT en cours en 2016
En 2017	Sensibilisation réalisée dans le cadre de l'exercice de la compétence SCOT et de la révision du SCOT approuvé en 2017

Exemples d'actions qui favorisent la cohésion sociale entre les territoires et les générations

Habitat : le soutien à l'accession avec le Prêt 1ère Clef en Albigeois

Pour soutenir les primo-accédants dans leur projet d'accession à la propriété sur l'une des 16 communes du territoire, l'Agglomération a mis en place en 2017 un prêt à taux 0 % : le Prêt 1ère Clef en Albigeois, dont les montants des prêts et les conditions d'accès ont été mise à jour en 2018, à la suite de la loi Finances 2018 : de 10 000 à 40 000 € pour les ménages de 1 à 4 personnes et plus.

Cumulable avec celui de l'État, le Prêt 1ère Clef en Albigeois permet aux ménages ayant des revenus modestes de bénéficier d'une aide financière complémentaire qui peut être décisive pour franchir le pas pour construire sa maison ou acheter un logement à rénover.

Au 31 décembre 2018, 120 ménages ont pu bénéficier du dispositif. Il s'agit en majorité de jeunes ménages familiaux : près de la moitié sont des couples avec enfants, âgés en moyenne de 35 ans, et un quart sont des couples sans enfant, âgés en moyenne de 31 ans.

La Loi de Finances 2018 prévoit la suppression du PTZ de l'État pour l'acquisition d'un logement neuf à partir du 31 décembre 2019 (pour les zones B2 et C). Des réflexions seront donc engagées avec les partenaires bancaires pour ajuster les modalités du Prêt 1ère Clef ou définir un nouveau dispositif à horizon 2020.

La réhabilitation du parc privé existant : le coup de pouce du Grand Albigeois pour les ménages éligibles aux aides de l'ANAH

Le Grand Albigeois poursuit sa volonté de réhabiliter le parc de logements existants, en adhérant au PIG (Programme d'Intérêt Général) mis en place par le Département du Tarn. Le PIG est un dispositif qui vise à aider les propriétaires occupants aux revenus modestes, et les propriétaires bailleurs, éligibles aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) à :

- adapter les logements au vieillissement et à la perte d'autonomie ;
- lutter contre la précarité énergétique ;
- réduire l'habitat indigne et dégradé.

En complément de ce programme, le Grand Albigeois a décidé en 2018 d'accorder une subvention de 1 000 € aux propriétaires éligibles souhaitant engager des travaux. En 2018, 50 ménages ont pu bénéficier de cette subvention.

Habitat : le soutien à la production de logements locatifs très sociaux

En 2016, la collectivité a décidé de soutenir financièrement la production de logements locatifs très sociaux (PLAi), en neuf et en acquisition-amélioration. En 2018, 14 logements très sociaux ont bénéficié de ces aides.

Ces soutiens financiers ont été renforcés en décembre 2018 pour des opérations plus spécifiques dont le territoire a besoin mais dont les équilibres budgétaires peuvent être difficiles à trouver pour les opérateurs. Il s'agit notamment des petites opérations de 10 logements maximum (en neuf et dans l'ancien), ainsi que des opérations sur le bâti ancien, portées par les organismes agréés bénéficiant des aides de l'ANAH.

Exemples d'actions qui contribuent à la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles

Assainissement : amélioration des systèmes de traitement des eaux usées

En 2018, le Grand Albigeois a poursuivi sa politique de modernisation de ses infrastructures de traitement.

Dans l'optique permanente de s'ajuster aux besoins de traitement des eaux usées non dirigées vers la station principale Albi-Madeleine, les systèmes de traitement existants ont fait l'objet d'études et de travaux en vue de leur mise à niveau.

Ainsi, une nouvelle station située au lotissement Beau Site à Marssac-sur-Tarn traite désormais efficacement les effluents des lotissements de Beau Site et La Source. Le système fondé sur un traitement biologique par cultures fixées permet de répondre aux besoins en traitement tout en étant parfaitement intégré visuellement.

Trois systèmes de traitement par lagunage (systèmes extensifs) ont fait l'objet de la vidange de leurs premiers bassins de traitement avec extraction des boues et épandage agricole, suivant un plan d'épandage et un suivi agronomique réglementés. Il s'agit des sites de Dénat sud, Labastide-Dénat (Puygouzon) et Saliès. Leurs berges, particulièrement fragilisées par la présence de familles de ragondins, ont été renforcées par des empièvements en granit concassé.

Bilan 2018 de la collecte et de la gestion des déchets

En 2018, les quantités totales de déchets d'emballages (verre compris) et de papiers progressent de 0,12 %. La plus forte progression est attribuée à la collecte du verre en apport volontaire qui augmente de 3,2 % sur l'année tandis que le total des emballages hors verre et papiers est en baisse de 1,6 %.

Les quantités de papier collecté séparément représentent 20 % du total des collectes sélectives ; les quantités de papier collecté sont stables en 2018, traduisant les efforts de prévention effectués et la pratique du Stop Pub.

Bilan du traitement des déchets ménagers en 2018 :

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 44 % ; il est à noter que les 55 % d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.

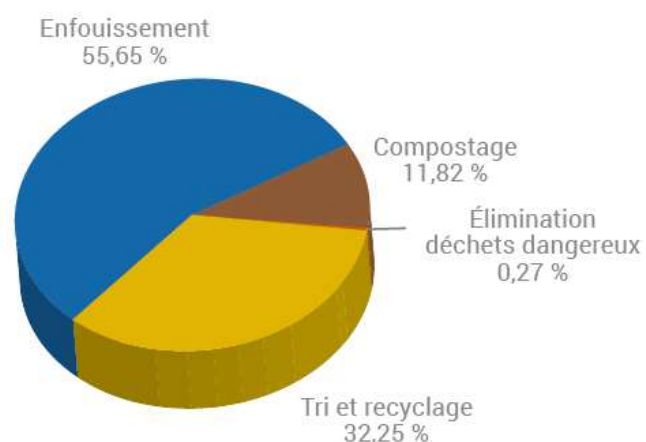
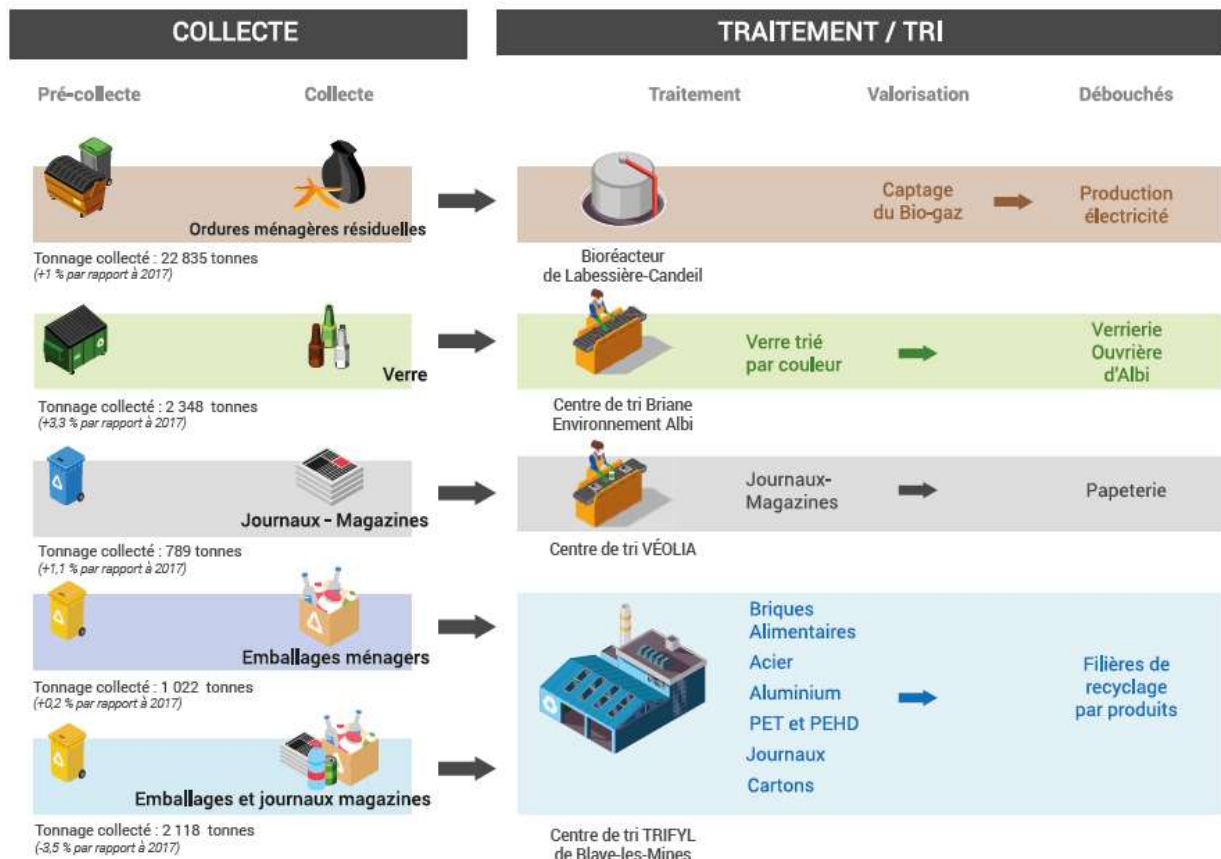


schéma de collecte / tri / valorisation des déchets



Exemple d'action qui participe à l'épanouissement de tous les êtres humains.

Réseau des médiathèques : nouveau projet scientifique, culturel et social

Le Projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) des médiathèques a été voté en conseil communautaire en octobre 2018. Il a été conçu pour la partie « Projet 2018-2022 » en concertation avec les équipes, les élus et le public. Plus de 280 actions concrètes sont proposées pour améliorer le service, être au plus près des usages et des usagers, des habitudes et des besoins des publics.

4 axes principaux ont été définis : des médiathèques vraiment accessibles à tous, le numérique, le projet Cantepau dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, et la co-construction avec le public.

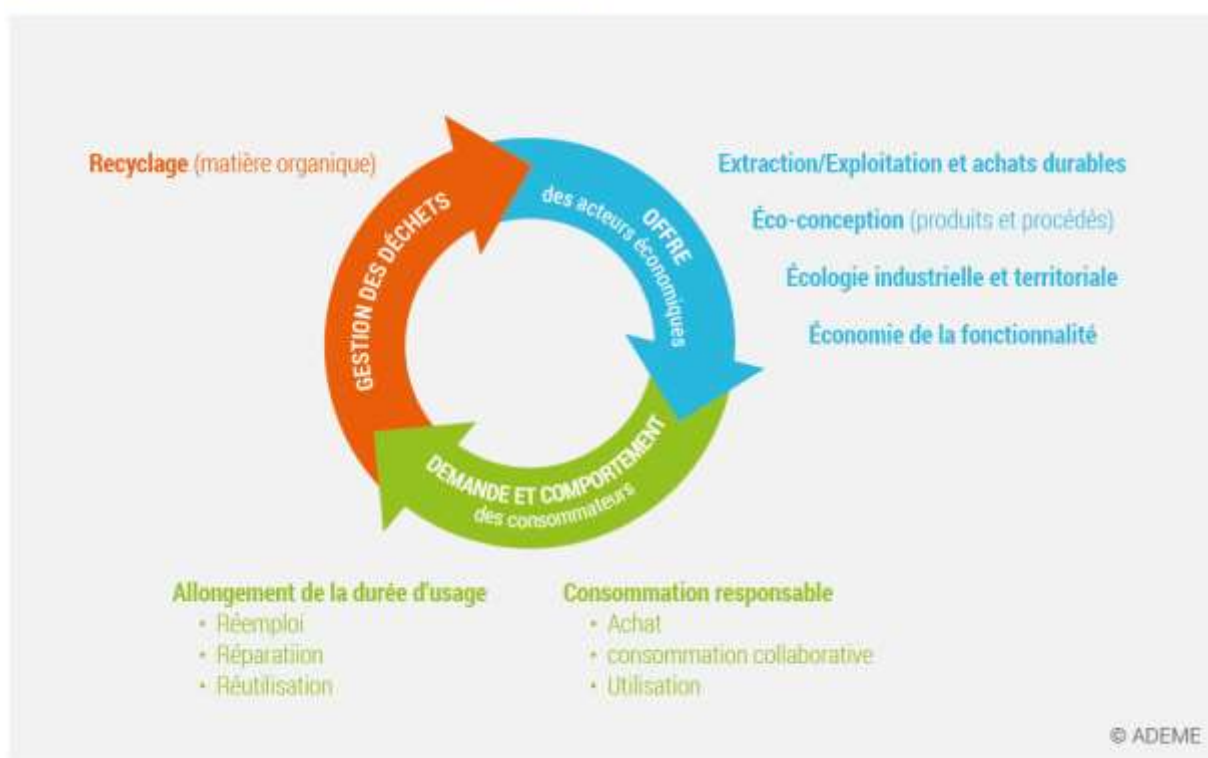
L'avenir, c'est aussi les adolescents, ciblés comme l'un des publics prioritaires dans le PSCES. En 2018, 32 actions ont été conçues et réalisées (semaine de l'Asie, semaine de la presse, tes exams d'abord !, À toi de jouer, nuits des ados, zoom ton univers, ciné-débat...) où 377 adolescents ont été accueillis.

Exemples d'actions qui impulsent une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

L'économie circulaire

Le Grand Albigeois a décidé d'engager un projet d'économie circulaire sur son territoire. La première étape de cette démarche couvre la période 2018-2020. Elle consiste en un programme de 30 actions, ambitieux et réaliste, décliné sur trois publics : les ménages, les entreprises, les administrations. En parallèle, la collectivité a adopté le 18 juillet 2018 son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilé.

Schéma de l'économie circulaire : 3 domaines, 7 piliers



L'offre de compostage individuel et collectif est renforcée

Une nouvelle gamme de composteurs en bois a été proposée, accompagné d'un nouveau service de réservation en ligne avec une formation des usagers assurée au moment de la distribution. Parallèlement une offre d'accompagnement pour les projets de compostage collectif (résidences, quartiers) et d'établissement (administrations, entreprises) a été mise en place. Plus de 750 composteurs ont été distribués en 2018.



La création d'un module gratuit d'accompagnement au tri sélectif

Le Grand Albigeois intervient sur les différents sites et propose un accompagnement complet : diagnostics, formation, préconisations méthodologiques et supports de communication. Ce module a été déployé au sein des établissements scolaires, des administrations et des entreprises.

Une campagne de diffusion de l'autocollant « Stop pub » via Grand A a permis de toucher et informer un maximum d'habitants sur l'importance et les enjeux de la réduction des imprimés non sollicités : 800 000 tonnes distribuées

en France en 2015, soit une moyenne de 12 kg par habitant/an. Dans l'Albigeois, seules 10 % des boîtes aux lettres en sont dotées. Avec 5 000 nouveaux foyers équipés en plus, ce serait 200 tonnes de déchets évités, soit 30 000 € d'économies pour leur traitement.

Des actions pour favoriser le réemploi

Une stratégie de réemploi, concernant tous les encombrants et objets déposés en déchetterie, est en co-construction avec les acteurs du réemploi et de l'économie sociale et solidaire du Grand Albigeois.

La plateforme de réemploi www.localoccaz.fr a été lancée en 2018. Ce nouveau service gratuit d'échanges entre voisins du territoire permet le don ou la vente d'objets. Ces derniers peuvent réduire de 13 kg/an les déchets de chacun et évitent la fabrication de nouveaux objets et donc la consommation de matières premières supplémentaires.

L'Albigeois a accueilli le 25 novembre 2018 la Foire de la récup' et du réemploi. Plus de 5 700 personnes sont venues à la rencontre d'une quarantaine d'exposants et d'ateliers permettant d'apprendre à réparer, relooker, fabriquer ou recycler des matériaux et objets.